



LE RAPPORTEUR GENERAL

PREMIER MINISTRE

## **Relevé des principales conclusions de la SEANCE PLENIERE de la CNCD du 4 juillet 2022**

La **SEANCE PLENIERE** (1<sup>ère</sup> session de l'année 2022) de la *Commission nationale de la Coopération décentralisée (CNCD)* s'est tenue sous la présidence de Mme Chrysoula ZACHAROPOULOU, *Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux*, le lundi 4 juillet 2022 au matin, à Paris, Salle Félix Eboué, 57, boulevard des Invalides.

La session est ouverte par un mot d'accueil du Secrétaire général de la CNCD, M. Jean-Paul Guihaumé, la présidence de la session étant assurée ensuite par **M. André Viola**, vice-président de la CNCD, en attente de l'arrivée de la Ministre. Pour cette séance un peu particulière où il va passer le relais à un nouveau vice-président pour un mandat de trois ans, M. Viola remercie les membres de la CNCD pour leur participation dans cette période difficile où l'action extérieure des collectivités territoriales s'est maintenue. Evoquant la Commission permanente du 21 juin qui a permis de préparer cette séance plénière avec les représentants techniques des associations faitières, il assure de sa sympathie Cités Unies France (CUF) qui, malgré les circonstances exceptionnelles qui ont empêché la tenue des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (RAICT) dans le format prévu, a réussi à assurer l'accueil des délégations étrangères.

Il donne la parole au rapporteur général, M. Pierre Pognaud, pour présenter le Compte rendu de la session plénière tenue à Toulouse le 21 octobre 2021, pour la première fois en région. **Le Compte rendu est approuvé** et sera diffusé.

**L'ambassadeur, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, M. Jean-Paul Guihaumé**, présente le **rapport d'activité de la DAECT**, qui a dû s'adapter dans un temps politique incertain, cela constituant toutefois un moment propice pour mener des réflexions de fond sur de nouvelles orientations. Outre ce qui sera dit sur les priorités géographiques, il fait le point des activités qui ont bien repris en ce qui concerne les appels à projets (AAP) thématiques, les appels à projets généralistes et les appels à propositions clés en mains, plus particulièrement ouverts aux associations. On réfléchit à un AAP sur la sécurité alimentaire, qui redevient d'une actualité brûlante, ainsi que sur un appel pour un numérique

inclusif et responsable. En septembre-octobre, un travail va reprendre avec l'AFD sur l'accès aux outils européens.

**M. André Viola** procède au passage de témoin à son successeur, **M. Patrick Molinoz**, désigné par la présidente de *Régions de France*, Mme Carole Delga, pour occuper le poste de vice-président de la CNCND, en application des dispositions règlementaires du CGCT et des usages établis au sein de la CNCND, pour un mandat de trois ans. Il fait ainsi suite à M. François Rebsamen qui avait siégé au titre de l'AMF et à M. André Viola au titre de *Départements de France*. Avant le transfert des fonctions, il remercie les Associations représentées à la CNCND, les membres de la Délégation, les délégués successifs, Mme Christine Moro et M. Jean-Paul Guihaumé, les secrétaires généraux adjoints, MM. Patrick Audebert, Jean-Yves Hazoumé et Mme Natacha Parée, le rapporteur général, M. Pierre Pougnaud, pour ses conseils avisés. Il rappelle les événements survenus au cours de son mandat de trois ans, le vote de la LOPPDSI du 4 août 2021, la sanctuarisation des dépenses d'action extérieure par rapport au Pacte de Cahors, la COVID-19 dont on aurait pu croire qu'elle mettrait à mal l'action extérieure, qui s'est maintenue et renforcée en intégrant de nouvelles priorités, la première plénière de la CNCND tenue en région. Il présente son successeur M. Patrick MOLINOZ, Vice-président de la Région Bourgogne Franche-Comté et son collègue au Comité des Régions. **M. Patrick Molinoz est installé en qualité de vice-président de la CNCND pour un mandat de trois ans.**

**M. Patrick Molinoz** accepte « avec humilité » cette nouvelle fonction au sein d'une enceinte qu'il découvre, mais qui a des liens forts avec son mandat de conseiller régional, sa qualité de maire d'une commune rurale où s'est tenu le siège d'Alésia et ses responsabilités européennes. Il remercie André Viola pour son engagement et le rôle important qu'il a joué dans l'élaboration de la LOPPDSI. Il évoque les pistes qu'il compte suivre, insistant sur la circulation de l'information et le rôle des collectivités territoriales dans la diplomatie de la France. « Le bateau doit continuer à avancer malgré les turbulences »

**Suit un tour de table**, dont le contenu sera donné dans le Compte rendu détaillé, comportant notamment des réactions de Mmes Emma Véran, Valérie Dumontet, Patricia Telle, Agnès Rampal et du préfet Desforges.

**M. Jean-Paul Guihaumé** rappelle le **calendrier des assises et rencontres** prévues pour la fin 2022 et le début 2023.

\*

**La séance se poursuit par une intervention de la Secrétaire d'Etat** (*son texte intégral figurera dans le Compte rendu officiel de cette session*), **Madame Chrysoula Zacharopoulou**, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en charge du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux. La Ministre se déclare ravie de pouvoir rencontrer la CNCND et situe d'emblée cette occasion dans la ligne de son engagement professionnel en tant que médecin et des causes pour lesquelles elle a milité pendant trois ans en tant que parlementaire européenne. Faisant référence aux valeurs de la Francophonie et de la coopération décentralisée, elle insiste sur la refondation de notre partenariat avec le Continent africain. La France doit rester une force motrice des partenariats internationaux, qui doivent être souples et visibles. Les

collectivités territoriales sont un catalyseur, elles se signalent par les 126 millions d'euros de leur contribution à l'aide publique au développement (APD) et la CNCD est « le cœur battant » et le lieu de concertation qui concourent au succès de ces actions. Remerciant M. Viola pour l'œuvre accomplie et saluant M. Molinoz, elle tient à rendre hommage à la mobilisation exceptionnelle pour l'Ukraine devant l'agression russe et aussi pour aider les pays voisins à faire face à cette situation. Plus de 1350 collectivités ont contribué au fonds de concours et leur engagement se poursuit dans une perspective de reconstruction

La Ministre confirme que l'Etat restera aux côtés des collectivités territoriales dans la ligne de la LOPPDSI du 4 août 2021 et il est nécessaire que nous agissions ensemble, dans le cadre d'une « Equipe France », en développant les synergies et en recourant aux fonds européens pour aller encore plus loin. La France est une grande puissance qui a un héritage et une mission. Il convient de bien sensibiliser l'opinion, en particulier par le canal de la presse, locale et nationale. Elle conclut : « la vraie force de ce pays, c'est vous. Aidez-moi ! Je vous remercie ».

\*

**Les réactions à l'intervention de la Ministre** donnent lieu à des prises de paroles de **M. André Viola**, qui note l'évolution d'une coopération vers un mode moins condescendant, marqué de réciprocité, de **M. Patrick Molinoz**, qui dit son attachement à la Francophonie, aborde la question des moyens et évoque le rapport demandé au maire de Florence sur la reconstruction de l'Ukraine, de **M. Louis Giscard d'Estaing**, évoquant les conséquences des changements de périmètres des régions, de **Mme Patricia Telle**, sur la diplomatie territoriale en Outre-mer dans la perspective de la loi Letchimy, et de **Mme Agnès Rampal**, sur l'importance de l'enjeu méditerranéen, en soi pour le destin des 23 pays directement concernés, mais aussi pour donner tout son sens à notre coopération africaine.

**La Ministre** y apporte ses réponses, notamment en soulignant son engagement méditerranéen en s'appuyant sur son vécu personnel. Elle promet « qu'on va se revoir » et exprime sa confiance à la CNCD.

\*

**La séance se poursuit sous la présidence de M. Patrick Molinoz et donne lieu à une communication détaillée de M. Pierre Salignon, chef du Centre des opérations humanitaires et de soutien, pour le Centre de crise et de soutien (CDCS) sur l'Ukraine.** Après avoir rappelé le rôle du Centre de crise, il souligne la très forte et quasi-immédiate mobilisation des collectivités territoriales, **1414** d'entre-elles s'étant manifestées par le canal du CDCS. Cela a permis de mener 21 opérations logistiques d'urgence et l'Union européenne a pris de son côté 75 % des frais de transport. On s'est appuyé sur des plateformes situées dans les pays voisins. Le FACECO joue un rôle central dans une mobilisation qui va continuer, cette situation de crise étant loin d'être terminée et devant se prolonger par une longue période de reconstruction. **M. Jean-Paul Guihaumé** complète le propos sur les outils de communication et de suivi de ces actions, pour améliorer les comptes rendus d'utilisation.

**Un débat** suit, auxquelles participent **M. Patrick Molinoz, Mme Anabel Marie, Mme Valérie Dumontet, Mme Emma Véran, Mme Agnès Rampal, M. Louis Giscard d'Estaing.** Le propos est complété par des remarques du DAECT sur la coordination, point qui est également souligné par MM. Viola et Molinoz, et dont il est pris en note par le CDCS.

**M. Patrick Molinoz** évoque à cette occasion la nécessité de créer un petit groupe de travail sur la participation des collectivités territoriales à la diplomatie française, point qui fait l'objet d'un consensus.

Suivent des **points d'information sur le Sahel et sur Haïti**, deux situations marquées par un très difficile contexte sécuritaire et pourtant par une forte volonté des collectivités de poursuivre leur engagement, sous des formes à trouver.

En ce qui concerne le Sahel, il convient aussi de voir ce qui peut être fait aussi dans les zones sahéliennes de pays n'appartenant pas au G5, ainsi le Sénégal.

Pour Haïti, il y a aussi lieu de s'appuyer sur les organismes qui ont conservé une implantation sur place : l'AFD, et au plan international, l'Union européenne et le PNUD.

**M. Viola** anime un **débat sur la participation des collectivités à la diplomatie française**, évoquant l'exemple de l'eau dans la perspective de la prochaine conférence des Nations unies sur ce sujet à New-York et soulignant que « plutôt que de s'exprimer à côté, il faut s'exprimer ensemble ». Y participent **Mmes Valérie Dumontet, Anabel Marie, MM. Louis Giscard d'Estaing et Jean Dedessus-Lemoustier**, pour l'AIRF.

**Un accent particulier est mis sur la COP 27 sur le climat qui se tiendra à Charm-el-Cheik du 7 au 18 novembre 2022, pour laquelle il faudra que les collectivités territoriales souhaitent pouvoir être présentes sur le pavillon français et dans notre délégation, le ministère de la transition écologique et solidaire transmet après la réunion les informations suivantes à cet égard :**

**L'adresse courriel pour les membres intéressés pour une éventuelle participation active au pavillon France : [pavillon.cop.climat@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pavillon.cop.climat@developpement-durable.gouv.fr)**

**A ce jour, l'appel à candidatures n'a pas été encore lancé.**

**M. Guihaumé** conclut la session sur des perspectives de méthode pour l'avenir, le travail de la CNCD ne s'arrêtant pas aux sessions plénières. Il remercie les participants, Mme Natacha Parée et l'équipe de la DAECT pour l'organisation de cette réunion dans des conditions difficiles. *L'ordre du jour étant épuisé, la séance, ouverte à 9 h, est close à 12 h.*

-----